

Union - Discipline - Travail

Réf: Dossier N°: 55251

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « HIROTEC »

<u>Siège social</u>: ABIDJAN - PLATEAU BOULEVARD ANGOULVANT, RESIDENCE LE MANGUIER, 01BP12934ABJ01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Oct. 2018, et enregistrés au CEPICI le 09 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « HIROTEC ».

<u>Objet:</u> La conception, les études, la réalisation de tous types de travaux liés à la construction en génie civil (bâtiment et travaux publics).

<u>Capital social:</u> 500 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Cinq Mille (5.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

<u>Siège social:</u> ABIDJAN - PLATEAU BOULEVARD ANGOULVANT, RESIDENCE LE MANGUIER, 01BP12934ABJ01

GERANT: Monsieur N'GUYEN QUOC VIET GUILLAUME.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-26544 du 09/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°23909 du 09/10/2018

